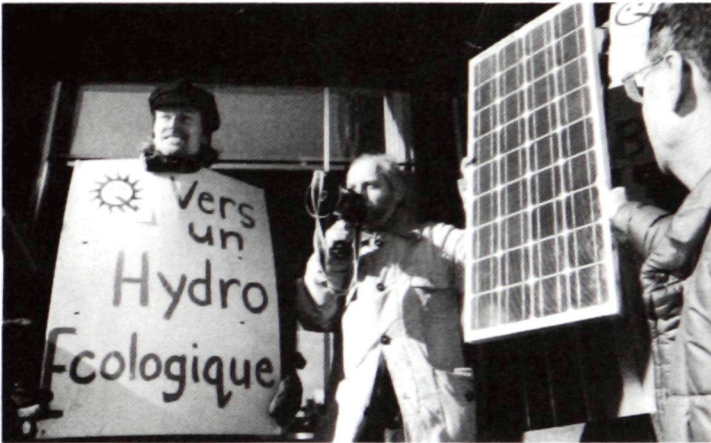


PHOTO: GUNTHER GAMPER



veloppement s'est inscrit à l'intérieur de la mission première d'Hydro et aura été bénéfique pour les Québécois-es de nombreuses manières. L'une d'entre elles concerne la formidable expertise développée par Hydro-Québec avec la construction de gigantesques barrages. Ce savoir-faire est unique au

monde. Face à cette expertise, il faut tout de même se poser la question: «les artisans d'Hydro-Québec sont-ils devenus des bâtisseurs de barrages et seulement ça?» La construction de barrages n'est peut-être plus la seule voie à privilégier. D'autres défis pointent déjà: réaliser la pleine efficacité énergétique et apprendre à faire du développement durable appliqué, par exemple. Ces avenues exigeront le développement d'expertises novatrices et parfois courageuses.

Le gouvernement aussi devrait revoir sa position face aux seuls objectifs de rentabilité économique confiés à sa Société d'État. 2 milliards \$ représentent 5% des revenus de l'État! N'est-on pas en train d'assister à un glissement de la première mission d'Hydro-Québec, commandé par l'État, aux seules fins de remplir les coffres de celui-ci?



PHOTO: ALAIN CHAGNON

au contrôle de la Régie, pour se faire reconnaître un statut de grossiste auprès de la FERC. Ce statut vient de lui être accordé.

Avec le gouvernement Bouchard, le vent a tourné d'un coup: changement de direction à l'Hydro en novembre 1996 – avec André Caillé comme pdg – et investissements massifs dans la construction de barrages. Caillé résume en quelques mots la philosophie qui l'anime: «La décroissance, c'est fini. Nous reprenons le chemin de la croissance, et la convergence offre des possibilités d'y aller plus rapidement.»

Selon Éric Michaud, coordonnateur de la CCDE, la rentabilité des ventes d'électricité aux États-Unis n'est absolument pas démontrée. La Régie, inopérante, serait la mieux placée pour réaliser cette analyse.

### LE PIÈGE D'UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE

Il y avait une légitimité certaine à réaliser le potentiel de développement hydroélectrique du Québec. Ce dé-

### CROISSANCE VS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le débat public sur l'énergie parvenait, en 1995, à un consensus. Ce consensus proposait le concept de développement durable pour définir les orientations de la politique énergétique québécoise. Le concept fait maintenant partie du discours, non seulement des écologistes, mais des politiciens-nes, des gens d'affaires, des médias et des chercheurs-es universitaires. Faisons toutefois une nuance. Beaucoup conçoivent encore ce modèle comme une avenue qui n'appartient qu'aux seuls défenseurs de la Nature. Le développement durable est évidemment plus qu'un porte-voix pour ce dernier groupe. L'équilibre qu'il propose entre les pôles «environnement», «économie», «enjeux sociaux» et «équité» suggère que tous-tes devront dépasser le seul discours partisan.

Les Québécois-es doivent se réapproprier leur droit au processus démocratique en matière de développement énergétique. Un consensus s'est déjà exprimé. Que les décideurs-ses ne fassent pas semblant qu'ils-elles ne l'ont jamais reçu!